

AVIS

Il est porté à la connaissance du public que l'arrêté N° 3A/2022/1868/179 du 15 juillet 2022 du **Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire** accorde à la SARL BOULEVARD PRESSE l'exploitation d'un monte-escaliers à Hagen, 17, rue de Steinfort.

Tous les intéressés peuvent interjeter appel auprès du Tribunal administratif contre l'autorisation susdite.

Cet appel doit être présenté, sous peine d'irrecevabilité, par l'intermédiaire d'un avocat inscrit au tableau du tribunal d'arrondissement à Luxembourg ou à Diekirch, dans le délai de 40 jours, qui commence à courir à dater du jour de l'affichage de la décision.

Le dossier peut être consulté au secrétariat communal.

pour le Collège des bourgmestre et échevins



Sammy Wagner
Bourgmestre






Diane Stockreiser-Pütz
Secrétaire communal



CERTIFICAT DE PUBLICATION

Il est certifié par la présente que le présent avis est affiché
 en bonne et due forme à partir du **7 SEP. 2022**
 Steinfort, le **- 7 SEP. 2022**


Le bourgmestre


Le secrétaire communal

Il est porté à la connaissance du public que l'avis n° 3A15032M858179 du 18 juillet 2022 du Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire accorde à la SARL BOULEVARD PRESSE l'exploitation d'un monte-escaliers à Hagen, 17, rue de Steinfort.

Tous les intéressés peuvent interjeter appel auprès du Tribunal administratif contre l'autorisation susdite.

Cet appel doit être présenté, sous peine d'irrecevabilité, par l'intermédiaire d'un avocat inscrit au tableau du tribunal administratif à Luxembourg ou à Diekirch, dans le délai de 40 jours, qui commence à courir à dater du jour de l'affichage de la décision.

Le dossier peut être consulté au secrétariat communal.

pour le Collège des bourgmestres et échevins

Diana Stockaiser-Pütz
Secrétaire communal



Sammy Wagner
Bourgmestre